Assemblée générale de la FFB Deux-Sèvres : "le secteur du bâtiment peut sortir l'économie française de la morosité si on lui en donne les moyens"

vendredi 12 juillet 2013, par lpe

Mardi 2 juillet se tenait l'assemblée générale de la Fédération du bâtiment des Deux-Sèvres. Joël Coué, son président, a souhaité, en présence notamment du Préfet Pierre Lambert, du Conseiller régional et élu local Pascal Duforestel et du Conseiller général Sébastien Dugleux, rappeler les difficultés du secteur de la construction sans réelle perspective favorable :
- 2,7% d'entreprises en mois sur un an en Deux-Sèvres à mars 2013 (entreprises d'au moins 1 salarié)
- 344 salariés en moins sur un an (à mars 2013) soit un solde à 7234 salariés
- une diminution de 9,4% des heures d'intérim au 1er trimestre 2013 par rapport à la même période en 2012 (soit 187 982 heures d'intérim au 1er trimestre 2013 contre 207472 heures au 1er trimestre 2012)
- les permis de construire affichent un recul de 4% par rapport à 2012 (6% pour les logements individuels qui représentent 80% des logements).
- concernant les mises en chantier, sur 1 an, d'avril 2012 à mars 2013, on relève une baisse de 15,3% sur le logement individuel et une augmentation de 6,5% sur le collectif.
- une baisse globale de 14% du chiffre d'affaires des entreprises du secteur en 1 an
- un tiers des entreprises ayant saisi la commission des services financiers en cas de dettes fiscales et sociales sont des entreprises du bâtiment

Le président Coué a alerté le Préfet sur l'urgence d'une pause règlementaire et fiscale pour les entreprises ; il s'est également adressé aux élus présents en dénonçant les offres anormalement basses

dans les marchés publics, trop souvent acceptées par les maîtres d'ouvrages et qui mettent en péril le secteur. Sur ce point d'ailleurs, le Préfet a récemment demandé à un donneur d'ordre public de revoir les critères d'attribution d'un marché basés uniquement sur le prix.

Autre cheval de bataille pour l'organisation professionnelle : les auto-entrepreneurs accusés d'exercer une concurrence déloyale sur le marché en raison du régime fiscal et social avantageux dont ils bénéficient (exonération de TVA, cotisations inférieures). La réforme de ce régime qui se profile semble convenir au président Coué ; il serait question de limiter dans le temps le recours à ce régime et de l'encadrer en termes de volume d'activité.
Le Préfet rejoindra d'ailleurs cette position en déclarant "*les auto-entrepreneurs ne sont pas à même de réaliser des travaux conséquents dans le bâtiment*".

Enfin, le président de la FFB 79 a clairement précisé ses attentes vis à vis des pouvoirs publics : une révision du régime d'imposition des plus-values immobilières, une accélération de la mise en place de la réforme sur l'instruction des permis de construire et une TVA à taux réduit pour les travaux d'agrandissement ou de rénovation énergétiques.
Après un bilan des actions menées par la Fédération tout au long de l'année écoulée, le président Coué a achevé son propos sur une note positive, estimant que "*le secteur du bâtiment peut sortir l'économie française de la morosité si on lui en donne les moyens*"

Autres sujets abordés lors de cette assemblée : le témoignage de Florence Pelletier de l'entreprise Pelletier de Rom (menuiserie, charpentes) qui a pu bénéficier d'une démarche compétences initiée par la FFB. Renforcement du management, création d'un livret d'accueil, recrutement d'une personne issue du GEIQ BTP, mise en place d'un plan de formation pluriannuel sont les actions qui ont été menées dans cette entreprise grâce à l'intervention d'un consultant (Cabinet Orialis) ; en partie prise en charge par des aides publiques.

Après l'intervention de Sébastien Dugleux au titre du Conseil général des Deux-Sèvres et concernant notamment les investissements de la collectivité en termes de travaux (rénovation des collèges, de

bâtiments sociaux, programme habiter mieux…), le Préfet Pierre Lambert a conclu ces échanges relevant avec un zeste d'agacement le discours pessimiste récent du Président du MEDEF départemental ou les communiqués alarmistes de l'INSEE. "Il faut arrêter les messages négatifs ; les signes positifs existent : des taux historiquement bas, des banques riches, l'intérim qui repart… Il nous faut, non pas être optimistes mais raisonnablement sereins. Certes une pause fiscale et règlementaire s'impose mais des outils ont été mis en place et ils fonctionnent : le CICE, le contrat de génération, des prêts à moyen terme de la BPI France…
L'Etat passe moins de commandes aux entreprises du secteur que les collectivités locales, mais la perspective d'une réponse positive en juillet concernant l'Hôpital nord Deux-Sèvres se profile, et on ne peut que s'en réjouir."

CR